



Wallonie

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal d'OUFFET fait savoir qu'il est saisi d'une **demande de permis d'urbanisme**

Le demandeur est la SPRL RMR, représentée par Monsieur Jacques OFFERMANS, dont les bureaux se trouvent à Ouffet, section d'Ouffet, Brihî Tiyou n° 30

Le terrain concerné est situé à Ouffet, sect. d'Ouffet, Brihî Tikyou n° 30, parc. Cad. sect. B 120 C

Le projet consiste en la transformation d'une maison de repos en hébergement touristique dont la capacité d'accueil maximale sera de 24 personnes, et présente les caractéristiques suivantes : demande de dérogation au plan de secteur, le bien se situant en zone agricole.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête, **soit du 26 février 2018 au 12 mars 2018** à l'adresse suivante : ADMINISTRATION COMMUNALE D'OUFFET, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET (Bureau de l'accueil)

- les jours ouvrables de 09 heures à 12 heures, le mercredi après-midi de 13 heures à 16 heures, le samedi matin de 10 heures à 12 heures;

Pour les consultations du samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Monsieur Henri LABORY, téléphone : 086/36.61.36 mail : henri.labory@ouffet.be

L'enquête publique est ouverte le 26 février 2018 et clôturée le 12 mars 2018.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal d'Ouffet, rue du Village n° 3 à OUFFET,

- par télécopie au numéro : 086/36.73.79,

- par courrier électronique à l'adresse suivante : marie-France.henrot@ouffet.be

- remises à Monsieur Henri LABORY, Directeur général, dont le bureau se trouve au rez-de-chaussée.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : ENQUETE PUBLIQUE SPRL RMR

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous, soit auprès de Madame Marie-France HENROT ou de Monsieur Renaud IMHAUSER ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale d'Ouffet, le 12 mars 2018 à 15 heures.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, chargé de donner des explications sur le projet est Monsieur Henri LABORY, dont le bureau se trouve au rez-de-chaussée.